

MOBILITÉ DES PERSONNELS DE DIRECTION À LA RENTRÉE 2024

Instruction du 06/09/2023 relative à la mobilité des personnels de direction et au recensement des postes susceptibles d'être vacants

Division des personnels ATSS et d'encadrement - DPAE
Bureau des Personnels d'Inspection et de Direction - BPID
Affaire suivie par : Christine DUBOIS
Tél : 01 57 02 62 36
Mél : ce.bpid@ac-creteil.fr

Texte adressé à mesdames et monsieur les inspecteurs d'académie-directeurs académiques des services de l'éducation nationale de la Seine-et-Marne, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, mesdames et messieurs les chefs d'établissements du second degré

Référence :

- Note de service ministérielle DE SE 2-1 n°2023-008303 du 13 juillet 2023 parue au bulletin officiel n°32 du 31 août 2023

CALENDRIER :

| | |
|--|--------------------------|
| SAISIE DES INTENTIONS DE PARTICIPER À LA MOBILITÉ AU MOUVEMENT GÉNÉRAL | 07/09/2023 au 25/09/2023 |
| SAISIE DES VŒUX AU MOUVEMENT DANS LES COLLECTIVITÉS D'OUTRE-MER | 28/09/2023 au 16/10/2023 |
| SAISIE DES VŒUX AU MOUVEMENT GÉNÉRAL | 06/11/2023 au 27/11/2023 |

Les saisies s'effectuent dans Colibris – mon portail RH (accessible depuis le portail Arena)

Pour la rectrice et par délégation,
Le secrétaire général adjoint, directeur des relations et des ressources humaines
Signé
David BERAHA